



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

***Note de service
concernant les conflits d'intérêts et
les turbulences au sein de l'ASPdG***

CONFIDENTIEL

Sommaire

Introduction	1
1.1 Remarques liminaires	1
1.2 Contexte	1
1.3 Les questions de fonds	2
2 L'ASPdG et ses membres	3
2.1 L'ASPdG	3
2.2 Le comité directeur	4
2.2.1 Fabrice Favero	4
2.2.2 Grégoire Jirillo	4
2.2.3 Christian Germanier	5
2.2.4 Blaise Morand	5
2.2.5 Denis Rohrbasser	6
2.3 Les membres actifs	6
2.4 Le président d'honneur	7
2.5 Les membres d'honneur	7
2.6 Règlement des frais et de gestion	8
3 La séance du 27.05.2020	8
3.1 But et participants	8
3.2 Les éléments relevés portant à discussion	9
3.3 Les décisions du cdt PdG suite à la séance du 27.05.2020	10
4 Les courriels du 10.07.2020 au 09.11.2020	11
4.1 Déroulement des faits les plus importants ou digne d'intérêts	11
4.2 Pièce 1 - 10.07.2020 JM Cleusix – le 1 ^{er} courriel	12
4.3 Pièce 5 - 31.10.2020 JM Cleusix – séance enregistrée	13
4.4 Pièce 6 - 01.11.2020, G Jirillo – étrange WhatsApp au CD	13
4.5 Pièce 8 - 06.11.2020, Br ad M Robyr, lettre aux membres	14
4.6 Pièce 11 - 07.11.2020, JM Cleusix – 41 questions sans réponse	15
Principe de transparence	16

Respect des statuts ASPdG	16
Les salaires et autres montants reçus	16
Les contrats conclus par le CD ASPDG	16
Respect des Institutions.....	17
Le fonctionnement	17
Les privilèges.....	18
Eventuelles falsifications.....	18
4.7 Pièce 16 – 09.11.2020 C Phillot, lettre DDPS et audit	18
5 Conclusion à ce stade.....	19
5.1 Les risques	19
5.2 Problèmes de gouvernance, transparence et surveillance	19
5.3 Les statuts sont caducs	19
5.4 La confiance est rompue.....	20
5.5 Conséquences.....	21
Annexes.....	23
Les courriels du 10.07.2020 au 09.11.2020	23
Pièce 1 - 10.07.2020 JM Cleusix.....	23
Pièce 2 - 15.07.2020 F Favero et B Morand.....	23
Pièce 3 - 13.09.2020 JM Cleusix.....	24
Pièce 4 - 10.10.2020 JM Cleusix et 08.07.2020 G Jirillo	24
Pièce 5 - 31.10.2020 JM Cleusix.....	25
Pièce 6 - 01.11.2020, 1218, G Jirillo – WhatsApp au CD.....	25
Pièce 7 - 04.11.2020 G Jirillo et 04.11.2020 JM Cleusix	26
Pièce 8 - 06.11.2020, 0836, Br ad M Robyr	27
Pièce 9 - 06.11.2020, T Rösli, DDPS	27
Pièce 10 - 06.11.2020, 1308, G Jirillo	27
Pièce 11 - 07.11.2020, 2157, JM Cleusix	27
Pièce 12 - Statuts de l'ASPdG du 12.11.2018.....	27
Pièce 13 - 08.11.2020, 2036, G Jirillo	28
Pièce 14 - 08.11.2020, 2044, G Jirillo	28

Pièce 15 - 09.11.2020, 0547, JM Cleusix	28
Pièce 16 – 09.11.2020 C Phillot	29

Introduction

1.1 Remarques liminaires

Cette note de service a été réalisée sur la demande du remplaçant du SG DDPS, président du groupe de pilotage PdG du DDPS. Elle ne représente ni une enquête, ni un acte d'accusation mais essaie de regrouper les faits portés à ma connaissance par des membres de l'association de soutien, de gestion et de promotion de la Patrouille des Glaciers (ASPdG) et constatés dans l'exercice de ma fonction depuis ma nomination comme commandant de la Patrouille des Glaciers (cdt PdG).

Elle a été réalisée sur la base des constatations faites durant mon commandement avec mon chef de chancellerie (Daniel Müller), le rempl du chef finance du cdmt Op (Alessandro Züllig), les courriels reçus par différents membres de l'ASPdG, l'entretien officiel demandé par les vérificateurs internes de gestion (Charles Phillot et Georges Pralong) les courriels d'un membre lanceur d'alerte (Jean-Marie Cleusix) et les courriels reçus du président d'honneur (Br ad Marius Robyr).

Cette note de service essaie de recouper toutes ces informations pour donner une vue d'ensemble de la situation.

Cette note de service est classifiée CONFIDENTIEL.

1.2 Contexte

En tant que cdt PdG, j'ai repris le commandement de cette formation militaire au 01.07.2018. Ma nomination à cette fonction a eu lieu en mars 2018, quelques temps avant l'édition de la PdG 2018. J'ai participé 7 fois à Patrouille des Glaciers en tant que patrouilleur et je suis un passionné de ski alpinisme.

J'ai tout d'abord refusé 3 fois de reprendre cette fonction de cdt PdG pour trois raisons principales:

- l'ASPdG a toujours été une source de conflits :
 - o démission du cdt PdG, le col EMG Ivo Burgener,
 - o audit pendant la période du col Contesse,
 - o conflit dans les médias entre l'ASPdG et le mmême cdt,

- démissions volontaires ou forcées de membres ASPdG,
- ouverture d'une enquête contre un membre de l'ASPdG;
- l'organisation et la conduite du cdmt PdG en tant qu'organisation militaire n'étaient pas conforme aux directives du groupement défense et du DDPS;
- la "conduite" de la Patrouille des Glaciers était complètement décentralisée et ne permettait pas une réelle vue d'ensemble.

Plusieurs autres officiers ont été approchés pour cette fonction, sans succès et pour des raisons diverses. Mais la situation de la PdG à cette époque suite à l'audit ne motivait personne. Je partais à la retraite ordinaire (60 ans) le 01.07.2021.

Après 1 ½ année de discussions avec le chef cdmt Op, j'ai finalement accepté aux conditions suivantes:

- le cdmt PdG est conduit professionnellement (temps partiel du cdt PdG);
- l'obtention d'un collaborateur à plein temps (chef chanc cdmt PdG);
- la possibilité de mettre de l'ordre dans le personnel et l'organisation du cdmt PdG afin que la PdG s'intègre dans les processus normaux de la conduite de l'armée;
- l'encaissement par le cdmt Op (via le chronométrateur) de la finance d'inscription des patrouilles (jusque-là toujours encaissé par l'ASPdG !);
- la collaboration avec l'ASPdG doit être clairement réglée (convention et annexes).

Ces points sont réalisés ou en cours de réalisation.

Cependant après l'édition 2020 et l'expérience acquise, le dernier point nécessite une profonde réflexion afin de préserver les intérêts et l'image de l'armée, du DDPS et de la Patrouille des Glaciers.

1.3 Les questions de fonds

J'ai orienté mon supérieur direct depuis ma prise de fonction de mes constatations. Mais au vu des faits de ces derniers jours, nous avons orienté le chef cdmt Op et le SG DDPS.

Les questions de fonds à se poser sont :

- Comment une association a pu passer d'une perte d'environ 200 000 CHF en 2012 (chiffres exacts à vérifier) à une fortune de > 1 200 000 CHF en 2019 sachant que d'importants salaires sont versés à plusieurs membres, que les mandats octroyés à quelques membres peuvent générer des gains de plusieurs centaines de milliers de francs et que des projets ont coûté plusieurs centaines de milliers de francs ?
- Quels sont les principes de gouvernance, de transparence et de surveillance de cette association ?
- Qu'en est-il de l'octroi des fonds institutionnels (Loterie romande, SETI et Fonds du sport) et de leur utilisation et qui le fait (conflit d'intérêts) ?
- Est-il cohérent et moral de conduire une organisation qui se partage entre une organisation militaire dont les militaires reçoivent la solde et l'APG et des membres d'une association indemnisés pour des montants très importants ?
- Est-il concevable aujourd'hui de poursuivre la collaboration avec l'ASPdG pour la Confédération en vertu des principes de "compliance" ?

2 L'ASPdG et ses membres

Je décris dans ce chapitre les acteurs et leur rôle au plus près de mes connaissances.

Après 2 ans de demi, je fais aussi quelques constatations vues les fréquentes relations avec ces personnes.

2.1 L'ASPdG

L'association de soutien, de gestion et de promotion de la Patrouille des Glaciers est une association au sens de l'article 60 et suivants du code civil suisse.

Selon les statuts renouvelés en 2018, elle a pour but de :

- promouvoir le caractère international de la Patrouille des Glaciers et lui assurer l'administration et la protection financière dans son domaine de compétence.
- soutenir le ski alpinisme en général et contribue au développement de ce sport notamment chez les jeunes.

Elle est constituée d'un comité directeur (CD), de membres actifs, d'un président d'honneur et de membres d'honneur.

2.2 Le comité directeur

Il peut être constitué de 5 à 7 membres, actuellement il en compte 5.

2.2.1 Fabrice Favero

- président de l'ASPdG jusqu'au 21.07.2020
- membre de l'ASPdG et du CD depuis : *environ 20 ans (à vérifier)*
- responsable du marketing et sponsoring
- représentant ASPdG au groupe de pilotage PdG du SG DDPS
- possède la société : INSPiR-MA Sàrl (inscrite au registre du commerce vaudois) qui fournit des prestations au cdmt PdG
- professionnellement : CEO Nestlé Netherland, habite à Amsterdam

Constatations : habile négociateur [REDACTED] intéressé à faire le plus "d'affaires" possibles [REDACTED] regarde toujours que le cadre légal soit respecté et en tant que président : a une double casquette, divise et compartimente, retient certaines informations au CD. Il accepterait de quitter le CD s'il conserve le marketing et le sponsoring (pièce 5).

2.2.2 Grégoire Jirillo

- secrétaire général de l'ASPdG depuis le début vraisemblablement
- membre de l'ASPdG et membre du CD depuis : *sa création environ 30 ans (à vérifier)*
- président de La Grande Course¹ depuis 2020 ou fin 2019 (
- coordinateur (terme exact ?) de la Patrouille des Jeunes (PdJ)
- représentant ASPdG au groupe de pilotage PdG du SG DDPS
- responsable de l'attribution des fonds institutionnels versé à l'ASPdG : Loterie romande, Fonds du Sport et SETI²

¹ La Grande Course : amicale regroupant les 6 grandes courses de ski alpinisme dont la PdG. Cette amicale organise un circuit doté de prix en espèce pour les meilleurs athlètes.
www.grandecourse.com

² SETI : service de l'économie, du tourisme et de l'innovation : <https://www.vs.ch/web/seti>

- professionnellement : chef de l'office cantonal des sports du canton du Valais depuis 2011; gère la gestion administrative et financière du Fonds du Sport³

Constatations : mémoire vivante de l'ASPdG, il sait et connaît tout, parle beaucoup avec conviction, convient de certaines "erreurs" mais signe tous les contrats, influence dans toutes les directions de par sa position, aime diriger et se pose la question de savoir si " il faut casser la belle machine que nous avons mis 30 ans à perfectionner" (pièce 6). A un arrangement avec l'Etat du Valais que je ne connais pas.

2.2.3 Christian Germanier

- caissier de l'ASPdG depuis environ de vingt ans (à vérifier)
- membre de l'ASPdG et membre du CD depuis environ vingt ans
- travaille avec un collaborateur : [REDACTED] (le remplace pendant son hospitalisation)
- professionnellement : associé et gérant de COFIP Sàrl, Sierre

Constatations : ne parle pas beaucoup, sait tout comme caissier de l'ASPdG depuis plus de 20 ans, signe tous les contrats. [REDACTED]
[REDACTED] bureau de l'ASpdG. Ce bureau, hormis un PC et une imprimante et quelques affaires, possède contient plusieurs armoires et tiroirs absolument vides à l'exception de 2 cartons des montres du sponsor "Hanowa".

2.2.4 Blaise Morand

- Président de l'ASPdG depuis : 22.07.2020 au
- membre de l'ASPdG et du CD depuis : *inconnu*, mais a été sorti du CD en 2017 par le cdt PdG de l'époque ainsi que le col EMG Haroun, ancien membre et démissionnaire
- est responsable du matériel et de l'informatique de l'ASPdG
- professionnellement : officier de carrière à la FOAP inf
- milice : incorporé au cdmt PdG comme officier supérieur adjoint du cdt PdG
- politique : est syndic ad intérim de la commune de Dompierre VD

³ Fonds du Sport : <https://www.vs.ch/web/ocs/fonds-du-sport>

Constatations :

Il explique qu'il passe plus de 500h par année pour la PdG et gagne plus entre 50'000 et 60'000 CHF voire plus (pièce 5). Il a démissionné de son poste de Président ASPdG sur ordre de sa hiérarchie, mais je ne sais pas s'il a démissionné du CD ou de l'ASPdG. Il a demandé au canton de Vaud un changement d'incorporation ou une libération des obligations militaires sans en parler à son supérieur hiérarchique ni à son employeur.

2.2.5 Denis Rohrbasser

- Président de l'ASPdG depuis le 06.11.2020
- membre de l'ASPdG depuis : *inconnu*
- membre du CD depuis : *inconnu*
- responsable du marketing
- professionnellement : collaborateur à l'Etat de Vaud à la direction générale de la mobilité et des routes
- autres activités : président de la Société des Armaillis de la Fête des Vignerons et maître armailli de la FeVi 2019.

Constatations : discret, à cheval sur la confidentialité, n'est pas très souvent présent, travaille en étroite collaboration avec F. Favero.

2.3 Les membres actifs

Les membres actifs sont en sus des membres du CD (pas de liste exhaustive à disposition).

- Jean-Marie Cleusix : lanceur d'alerte depuis le 10.07.2020 (1^{er} courriel reçu)
Il se fait conseillé par M^e Christophe Sivilotti de l'étude VSZ de M^e Daniel Zappelli, sise à Lausanne.
Ses motifs : sont-ils personnels, politiques, financiers ou pour la cause ?
- Sandro Fontana : représentant de la PdG à la Grande Course avec G. Jirillo
- Patrick Voutaz : pilote militaire, ancien chef du transport aérien de la PdG
- Jean-Michel Bournissen : guide, chef de la sécurité
Il est indemnisé par l'ASPdG lors des cours EM; il reçoit un contrat par le cdmt PdG lors de la course (durée : env 5 semaines)

- Hans Lueber
- Stephane Cavalli
- Christophe Zuchuat
- Georges Pralong : vérificateur interne de gestion
- Charles Philo : vérificateur interne de gestion

Les vérificateurs internes de gestion ont reçu un mandat rémunéré (en mai : à vérifier) pour faire un rapport dont j'ignore la teneur. Ils ont également du signé une clause de confidentialité.

Ils ont refusé de participer à 2 séances convoquées par le CD.

2.4 Le président d'honneur

Le président d'honneur est le br ad Marius Robyr, cdt PdG pendant 10 éditions. Il m'a téléphoné à plusieurs reprises et nous nous sommes rencontrés le 29.10.2020. Il m'a fait parvenir dès le 02.11.2020 tous les mails qu'il recevait.

2.5 Les membres d'honneur

Les membres d'honneur représentent une vingtaine de personnes (pas de liste exhaustive à disposition).

Les personnes dont j'ai connaissance et qui revêtent ou ont revêtu une fonction politique ou institutionnelle sont :

- Conseiller d'Etat Christophe Darbellay, président du gouvernement valaisan et chef du département de l'économie et de la formation
- Conseiller d'Etat Frédéric Favre, vice-président du gouvernement valaisan, chef du département de la sécurité, des institutions et du sport
- Conseiller d'Etat Roberto Schmid, chef du département des finances et de l'énergie
- Conseiller national Jacques Bourgeois
- Ancien conseiller d'Etat Oskar Freysinger
- Ancien conseiller aux Etats Jean-René Fournier, président de la Loterie romande
- Ancien conseiller national Jean-René Germanier
- Ancien conseiller national Yannick Buttet

- Divisionnaire ad André Liaudat

2.6 Règlement des frais et de gestion

Le règlement des frais et de gestion n'a ou n'ont jamais été présentés. Le règlement des frais aurait été avalisé en 2015 par l'AG ASPdG. Les divers recoupements permettent de dire que toutes les heures de travail, les téléphones et les emails sont comptabilisés. Les membres du CD ont une application qui comptabilise leurs heures.

Les indemnités seraient les suivantes (à vérifier) :

- 75 CHF / heure
- 500 CHF / journée (voire 750 CHF)
- Indemnités de déplacement / frais transport : *inconnu*
- Indemnité au président : 40 000 CHF / par année
- Indemnité au responsable marketing/sponsoring : 40 000 CHF + 12% sur tout
- Versement d'un bonus de 5000 CHF (à vérifier) en 2018 aux membres du CD

Selon la pièce 5 (chapitre 4, pt 4.5), Blaise Morand explique gagner entre 50 000 et 60 000 CHF par année ou peut-être plus, Christian Germanier gagne 40 000 CHF de base + les heures selon le règlement des frais, Grégoire Jirillo ne fournit pas de chiffres et dit devoir ristourner ses gains à l'Etat du Valais. Blaise Morand m'a personnellement avoué travailler environ 500 h par année pour l'ASPdG.

Exemple d'éthique des membres du CD : les membres de l'ASPdG comme les membres de l'EM PdG, invités à la traditionnelle "Choucroute des Patrouilleurs" en janvier viennent par passion, les membres du CD viennent pour 500 CHF (à vérifier) !

3 La séance du 27.05.2020

3.1 But et participants

Cette séance avait pour but de débriefer l'édition 2020 de la PdG, de régler certains points ouverts dont les % sur les commandes, de fixer les grandes lignes de la collaboration pour l'édition 2022, de conduire la séance finance mensuelle et de consolider le contrat PdG – CAS pour l'édition de la PdG 2022.

La séance était conduite par le cdt PdG. Les participants étaient les membres du CD en présentiel ou vidéo-conférence (Favero, Rohrbasser), le rempl du chef fin cdmt Op (Alessandro Züllig) et le chef chanc cdmt PdG (Daniel Müller).

Les débats ayant été parfois houleux et tendus, particulièrement avec le président, je communique clairement que je ne continuerai pas à travailler avec le président actuel, que je veux communiquer avec le CD dans des séances mensuelles protocolées et que pour la fin de l'année (séance du 30.11.2020 avec le groupe de pilotage PdG du SG DDPS) le système de fonctionnement de l'ASPdG doit devenir totalement transparent.

Cette séance a généré passablement de tension au sein du CD car tous les éléments n'étaient pas connus de tous les membres du CD selon leur dire.

3.2 Les éléments relevés portant à discussion

Cette séance a soulevé de vives discussions pour la 1^{ère} fois avec tous les membres du CD. Les points prêtant à discussion ont été :

- la surfacturation systématique des factures adressées par l'ASPdG au cdmt PdG de 25 %. L'ASPdG revendique un "salaire" pour le travail.
Exemple : commande de lunettes indice de protection 4;
- la répartition de ces 25 % : la moitié va au marketing/sponsoring, soit le président ou sa société et l'autre moitié à l'ASPdG;
- la gestion des stocks : delta de 101 pièces des tenues de course pour les patrouilles militaires. 2400 ont été commandés et payés par l'armée. Le PdGshop en vendait pour le compte de l'ASPdG. Finalement 101 pièces ont été remboursées par l'ASPdG;
- la facturation à l'armée de certains produits et la refacturation à des tiers:
Exemple: 8500 bandeaux Dynafit payés par l'armée dont 5200 remis. 2000 ont été offerts par Dynafit. X bandeaux ont été refacturés à Swisscom (vérifié) et à Gruyère AOP (non vérifié);
- la gestion du PdGshop : elle fait concurrence aux magasins de sport car elle ne vend pas uniquement des produits estampillés "Patrouille des Glaciers". Elle gère un bénéfice : comment est-elle reversée à la Patrouille des Glaciers ?
- facturation des ½ bouteilles de vin remises aux patrouilleurs : 37 688 CHF (inclus 25 % de surfacturation). Il n'y a jamais eu de commande de vin par le cdmt

PdG. Le président me répond, on l'a fait par habitude !

L'établissement des factures n'est pas clair; le système mis en place et lucratif ressemble vraisemblablement à ceci (à vérifier encore selon les contrats passés dont je n'ai pas connaissance):

Livraison de 4500 ½ btes à La cave Jean-René Germanier, sponsor

- Facturation JRG au marketing PdG : 30'150 CHF
- Facturation de l'ASPdG à la PdG (+ 25%): 37'688 CHF
- Contrat de sponsoring JRG avec l'ASPdG: 40'000 CHF
- Marketing/sponsoring: commission 12 % sur 77'688 CHF ?
- Sponsoring Pack VIP : X milliers de CHF (12%)
- Heures de travail Selon règlement des frais

Je pose la question à tous : mais qui sponsorise qui à la fin ?

Le système de financement et de fonctionnement de l'ASPdG et du marketing/sponsoring n'est pas transparent. Je relève aussi les multiples casquettes du président qui est l'unique SPOC avec le cdt PdG, le responsable marketing/sponsoring et dont sa propre société de marketing (INSPIR-MA Sàrl) fait l'objet d'un contrat avec l'ASPdG (ce contrat n'a jamais été montré). Les partenaires contractuels ne sont probablement pas tous évoqués de façon transparente.

Le système permettant l'octroi des fonds institutionnels (Loterie romande, SETI et Fonds du sport) n'est pas non plus véritablement transparent.

Je conclus avec ces points : l'ASPdG a un problème de gouvernance, de transparence et de surveillance interne.

3.3 Les décisions du cdt PdG suite à la séance du 27.05.2020

J'ai pris un certain nombre de décision afin de minimiser les impacts de l'ASPdG :

- une nouvelle annexe à la Convention plus précise et transparente. Certaines prestations reviennent au cdmt PdG et plus à l'ASPdG;
- un nouveau workflow financier sera mis en place afin de minimiser au maximum les risques et les interprétations;
- un nouveau président ASPdG exigé : la confiance est rompue;

- une transparence des décisions et pas de compartimentage, ce qui signifie qu'au lieu des nombreux contacts presque journaliers, y compris le week-end, une séance par mois sera planifiée avec tous les membres du CD;
- PdGShop: pas de concurrence aux magasins de sport et vente uniquement de produits spécifiques PdG;
- interdiction des packs VIP avec vol d'hélicoptère;
- interdiction d'organiser des séminaires ou autres événements non spécifiques à la course (séminaire d'entreprise à Zermatt par exemple);
- choisir des produits et avoir des pratiques "éco-responsable";
- proposer dans la mesure du possible des produits uniquement "Swiss Made".

Une partie de ces points ont été communiqués oralement et ont suscités des réactions controversées. D'autres points ont été ajoutés lors de la préparation de l'annexe.

4 Les courriels du 10.07.2020 au 09.11.2020

Ce chapitre relate les quatre plus importants courriels, lettres ou WahtsApp reçus entre le 10.07.2020 et le 09.11.2020 par certains acteurs et plus particulièrement de Jean-Marie Cleusix, lanceur d'alerte, du secrétaire général, Grégoire Jirillo, et du président d'honneur, br ad Marius Robyr, qui m'a transmis de nombreux courriels échangés au sein de l'ASPdG.

La chronologie des pièces est importante et permettent de suivre le déroulement dans le temps. La réception des courriels fut aléatoire et est certainement incomplète. Ces courriels sont résumés dans l'annexe et consultables dans leur intégralité en attaché à ce document.

4.1 Déroulement des faits les plus importants ou digne d'intérêts

- 10.07.2020 : envoi du 1^{er} courriel de M. Jean-Marie Cleusix avec des demandes d'éclaircissements au président et au secrétaire général ASPdG;
- 22.07.2020 : B. Morand remplace le président F. Favero;
- 10.09.2020 : séance entre JM Cleusix et 3 membres du CD : B. Morand, G. Jirillo et C. Germanier. JM Cleusix enregistre la séance et l'envoie à tous les membres le 31.10.2020. Durée : env. 1h35';
- Aucune réponse du CD à ce jour aux questions posées par M. Jean-Marie Cleusix;

- Echange de nombreux mails à tous les membres actifs de l'ASPdG avec des questions et des révélations toujours plus précises;
- 29.10.2020 : orientation du div Langel que la situation dégénère à l'ASPdG;
- 03.11.2020 : orientation du chef cdmt Op et du rempl SG DDPS;
- 01.11.2020 : envoi d'un message WhatsApp étrange du secrétaire général au CD;
- 03.11.2020 : démission du poste de président de B. Morand sur intervention du chef cdmt Instruction;
- 04.11.2020 : le secrétaire général informe que le nouveau président est Denis Rohrbasser, du lancement d'un audit et que le CD ne communiquerait plus;
- 06.11.2020 : courriel / lettre du président d'honneur, M. le br ad Marius Robyr qui sort de sa réserve pour dire son inquiétude, regretter le manque de transparence et que les aspects financiers priment;
- 06.11.2020 : Envoi de la lettre signée par le rempl SG DDPS et chef cdmt Op au CD mentionnant les conflits d'intérêts, les turbulences au sein de l'ASPdG et l'interruption immédiate jusqu'à nouvel ordre de la collaboration avec l'ASPdG;
- 06.11.2020 : orientation du CdA, du rempl SG DDPS et C comm DDPS en détail;
- 07.11.2020 : courriel de JM Cleusix avec 41 questions au CD;
- 09.11.2020 : Séance de crise téléphonique organisée par G. Jirillo dont je ne connais pas le résultat.

Les pièces 1, 5, 6, 8, 11 et 16 sont à mon sens particulièrement importantes. Elles sont résumées ou reproduites dans leur intégralité. La pièce 11 reproduit intégralement les questions posées et restées sans réponse.

4.2 Pièce 1 - 10.07.2020 JM Cleusix – le 1^{er} courriel

"Halte à l'opacité, revenons vite à la transparence"

Envoi d'un courriel (en copie cachée au cdt PdG) adressé au président et au secrétaire général de l'ASPdG qui fait réponse à un courriel du secrétaire général de l'ASPdG du 08.07.2020 invitant les membres à une séance d'information et d'échanges le 22.07.2020 à 18:30 sans tractanda précis qui sera suivi d'un repas;

- demande de la transparence à plusieurs niveaux (organisationnel, financier) et relève certains dérapages, voire dérives, incohérences qu'il refuse de cautionner;
- aurait plus de 116 questions dont 28 concernent la présidence;

- demande une assemblée générale extraordinaire et non une séance donnant l'impression que l'on veut éteindre un incendie naissant;
- souhaite la transparence sur tout ce qui a été décidé d'important et sur tous les flux financiers depuis le 1^{er} janvier 2017;
- souhaite que les statuts soient immédiatement gelés et fait plusieurs propositions.

4.3 Pièce 5 - 31.10.2020 JM Cleusix – séance enregistrée

"10 septembre ASPdG" + enregistrement de la séance (cette action est punissable si elle n'est pas acceptée par les participants).

Envoi d'un courriel (que j'ai reçu par M. Robyr) qui relate :

- sa rencontre avec 3 membres du CD: B. Morand, G. Jirillo et C. Germanier;
- l'enregistrement de la séance car il supposait que le PV serait pipé et que certains éléments pouvaient relever du droit pénal;
- les points de repère pour l'écoute : quoi à quel moment de l'enregistrement.
- certains conflits d'intérêts sont évoqués;
- certaines personnalités se dévoilent;
- des pratiques "curieuses" sont évoquées;
- les rivalités au sein du CD sont mises en lumière;
- le cdt PdG est "qualifié";
- l'armée et ses représentants sont dénigrés;
- des salaires sont révélés;
- la possibilité pour l'ancien président de quitter le CD s'il garde le marketing/sponsoring;
- ...

Cet enregistrement dure environ 1h 35' et a été envoyé à tous les membres.

4.4 Pièce 6 - 01.11.2020, G Jirillo – étrange WhatsApp au CD

Envoi d'un message WhatsApp assez étrange aux membres du CD et au cdt PdG.
G. Jirillo *"regrette le comportement et l'attitude prise par Jean-Marie et y vois une vraie*

souffrance" et qui demande " A chacun de nous, chers amis, de répondre à cette question et de savoir si pour des raisons X ou Y il faut casser la belle machine que nous avons mis 30 ans à perfectionner ..."

Je reproduis ici juste la phrase assez étrange qu'il a écrite en-dessous de sa signature:

" Grégoire Jirillo,

Originaire de Calabre qui connaît vraiment le sens du mot mafieux qui ne fait partie d'aucune loge occulte ou franc-maçonne et qui surtout a sacrifié sa carrière militaire sur l'autel de la PdG (je vous rassure je n'éprouve aucun regret et je referais tout à l'identique!)"

4.5 Pièce 8 - 06.11.2020, Br ad M Robyr, lettre aux membres

"mon message aux membres de l'ASPdG"

Voici le message du président d'honneur que je reproduis dans son entier.

Chers membres de l'ASPDG,

Chermignon, 06.11.20

« A regret, le flou actuel m'oblige de sortir de ma réserve. »

En tant que Commandant de la PDG durant 10 éditions et Président d'honneur de l'ASPDG, je me dois, tenant compte de la situation actuelle, d'apporter les remarques et réflexions suivantes :

*En lisant les différents courriers et en écoutant certains membres de l'ASPDG, je suis **meurtri, attristé, amer et surtout très inquiet**. Quel gâchis ? Comment en est-on arrivé là ?*

*Je me permets de vous rappeler que le but de l'Association, au moment de sa création, était surtout – de créer un fonds financier, une sorte de Réserve dont le but était d'aider la PDG en cas de coup dur. De plus, cette Association devait créer au sein de ses membres une amitié durable et chaleureuse, une ambiance « montagnarde » ceci dans un esprit d'ouverture et **surtout de transparence**. En quelque sorte, tout le contraire de ce qui se passe aujourd'hui.*

Malheureusement, je constate qu'à ce jour, l'aspect financier prime et l'on sait pertinemment que lorsqu'il y a trop d'argent, c'est source de conflits. Ne laissons pas le « Dieu fric » prendre le dessus.

Chers amis, je crois sincèrement que l'on ne peut pas continuer ainsi. Que va-t-il se passer si la presse venait à se procurer les divers emails, courriers et découvrir la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'ASPDG.

A mon avis, afin de sortir de cette situation que je qualifie de très dangereuse et très grave, il est impératif que toutes les remarques émises et les questions posées par les deux vérificateurs de compte et par Jean-Marie Cleusix trouvent, le plus rapidement possible, des réponses précises, complètes et sans ambiguïté. Si cela n'était pas le cas, je pense que l'ASPDG ne survivra pas et de lourdes conséquences seraient à envisager. Aujourd'hui, j'ai l'impression que le mot TRANSPARENCE n'a pas la même signification pour tous. Sans cette transparence, le doute existera et les suspicions seront toujours aussi grandes

Chers amis, chers camarades officiers, je suis profondément attristé et je demande à chacun de prendre ses responsabilités comme tout officier doit savoir le faire en pareille circonstance et d'assumer les conséquences.

Aujourd'hui, le commun des mortels, ne fait aucune différence entre la PDG et l'ASPDG. Dès lors, l'on n'a pas le droit de mettre en danger une épreuve dont il a fallu des années et des années à la faire revivre avec l'aura que nous lui connaissons.

Je compte sur votre bon sens, sur votre esprit d'officier afin de clarifier le plus rapidement possible la situation actuelle.

Avec mon amitié et mes cordiales salutations.

Marius Robyr

Président d'Honneur de l'ASPDG

4.6 Pièce 11 - 07.11.2020, JM Cleusix – 41 questions sans réponse

"ASPDG: questions sans réponses"

inclus 41 questions auxquelles le CD n'a jamais répondu

Envoi d'un courriel (que j'ai reçu par M. Robyr) qui relate :

- les statuts indiquent que l'AG nomme les membres du CD pour une période de 4 ans et que cette période est terminée;
- les questions auxquels le CD doit répondre;
- le règlement des frais et le règlement de gestion qui parviendra aux membres ultérieurement;
- la convention passée entre l'Armée et l'ASPDG.

En attaché à ce courriel se trouve les statuts et les 41 questions sans réponse que je reproduis intégralement ci-dessous dans les chiffres 4.11.1 à 4.11.8.

Principe de transparence

1. Est-ce que chacun des membres du CD est d'accord de livrer **tous les documents, tous les chiffres et tous les justificatifs demandés par les VIGS et les membres ASPDG pour les éditions 2016 - 2018 - 2020** ? réponse individuelle de chacun 5 membres du CD.
2. Quelle est la liste de tous les **comptes libellés ASPDG** (banque, poste, etc.) avec laquelle le CD a travaillé ? En l'absence du caissier, les réponses financières seront fournies par « l'adjoint comptable » engagé par le CD de l'ASPdG.
3. Pouvez-vous demander aux instituts bancaires et postaux **les relevés de ces comptes ASPDG** du 1.1.2014 à au 1.11.2020 et les fournir aux membres ?
4. Pouvez-vous nous indiquer **le nombre de cartes de crédit libellés ASPDG** et nous fournir **la liste de tous les retraits entre le 1.1.2014 et le 1.11.2020** ?
5. Pouvez-vous nous transmettre la **liste de tous les contrats signés entre le 1.1.2014 et le 1.11.2020** ?

Respect des statuts ASPdG

6. L'art. 11 des statuts mentionne que les attributions de l'Assemblée générale. Le CD a-t-il et respecte-t-il les statuts, notamment l'article 11 ?

Les salaires et autres montants reçus

7. Pouvez-vous nous transmettre **les montants totaux reçus chaque année par chacun des membres ASPDG (nominativement) pour les éditions 2016 / 2018 et 2020** ?
8. Dans le cas particulier du past-président Favero, pouvez-vous indiquer **les montants totaux qu'il a reçus** pour chacune des éditions 2016 – 2018 - 2020, dans les trois domaines suivants :
 - a. Sponsoring ?
 - b. Marketing ?
 - c. Shop ?
9. La probité comme l'image de l'ASPdG est en jeu dans cette affaire. Est-il exact que le past-président Favero, CEO à 100% chez Nestlé, a reçu au moins 350'000. — francs suisses en espèces pour l'édition 2018 ?
10. Est-il exact que le past-président Favero, a adressé au CD une facture de 465'000.— francs suisses pour l'édition 2020 qui n'a pas eu lieu pour cause de COVID ?

Les contrats conclus par le CD ASPDG

11. Pouvez-vous fournir aux membres ASPDG **les contrats passés avec Fit SA** ?
12. Pouvez-vous fournir aux membres ASPDG **les contrats passés avec la société de marketing du past président ASPDG (INSPIR-MA Sàrl)** ?
13. Pouvez-vous nous (les membres ASPDG) fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **presenting sponsors** (3 actuellement) ?
14. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **main sponsors** (9 actuellement) ?

15. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **supporter sponsors** (13 actuellement) ?
16. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **partenaires médias** (5 actuellement) ?
17. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **fournisseurs officiels** (1 actuellement) ?
18. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **teneurs de stands à Verbier** ?
19. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **teneurs de stands à Arolla** ?
20. Pouvez-vous nous fournir les **contrats** passés pour les éditions 2016 – 2018 et 2020 avec les **teneurs de stands à Zermatt** ?
21. Il semblerait que plusieurs étrangers à la PDG et à l'ASPDG auraient accès aux informations sensibles et confidentielles qui nous sont refusées depuis plus de 10 mois. **Avez-vous engagé du personnel extérieur**, aux frais de l'ASPDG pour réaliser ce qui est votre travail de CD (finances, etc.), et ce, sans approbation de l'AG ?

Respect des Institutions

22. Le Caissier ASPDG a-t-il délivré **des certificats de salaire** pour les membres du CD, à l'intention de l'AVS, du fisc, etc. ?
23. Le CD ASPDG a-t-il connaissance des éventuels contrats entre les employeurs concernés (l'Armée, l'Etat du Valais, l'Etat de Vaud, Nestlé) ? Ont-ils officiellement approuvé **l'engagement voire les gains à l'ASPDG** de ces membres du CD ?
24. Les employés d'administrations publiques du CD ont-ils respecté toutes les **dispositions de leurs employeurs concernant leur emploi**, eu égard au nombre d'heures facturé à l'ASPDG et aux gains obtenus ?
25. Le secrétaire général Grégoire Jirillo a-t-il **ristourné des montants reçus par l'ASPDG à l'Etat du Valais**, comme affirmé lors d'un entretien avec un membre ? Si oui, combien pour chaque édition ?

Le fonctionnement

26. Durant l'édition 2016, l'AG ASPDG a décidé en 2017 **l'exclusion temporaire de deux membres, dont Blaise Morand**, nommé président en 2020. On a utilisé à cette occasion le terme de membres « membres gelés ». Ces membres ont-ils reçu un gros montant à cette occasion ? Combien, pour quelles raisons et avec l'accord du qui ?
27. **Frais de justice** : En 2016, le membre [REDACTED] a été poursuivi pénalement. Il a été heureusement blanchi au terme de la procédure. Combien l'ASPDG a-t-elle déboursé et avec l'accord de qui ?
28. Quel a été le montant total par édition (2016,2018,2020) des **frais de bouche et de logement** pour le CD ASPDG ?
29. Quel a été le montant des **frais de transport** par édition (2016,2018,2020), pour chacun des membres du CD ASPdG ?
30. Pouvez-vous fournir le détail (en termes de coût imputés à l'ASPDG) des **vois avion et hélicoptères civils** pour les membres du CD ASPDG pour les éditions 2016–2018–2020 ?
31. Y a-t-il eu des désaccords profonds au sein du CD concernant les **contrats FA-VERO**, avec menace par M. Morand de se rendre auprès d'un Juge ? Si oui, quelles étaient les causes de ces profonds désaccords ?

Les privilèges

32. A quelles **manifestations** (festivités, représentations, spectacles, etc.) payées par l'ASPDG **les membres du CD ASPDG** ont-ils pris part, sans que tous les membres hors CD soient officiellement invités ?
33. A quelles **manifestations** (festivités, représentations, spectacles, etc.) payées par l'ASPDG, **les membres des familles** de membres du CD ASPDG ont-ils pris part ? Liste avec indication des membres des familles concernées.
34. Pouvez-vous fournir le montant correspondant aux **cadeaux offerts** (issus du shop ou non) à des tiers autres que les coureurs lors des trois éditions 16-18-20 ?
35. Pourquoi avoir offert **plusieurs cadeaux** aux coureurs en 2020, alors qu'il avait été initialement décidé d'en offrir un seul ?
36. Quel pourcentage de rabais le vendeur BMW Urfer, sponsor PDG, a-t-il concédé aux membres du CD qui auraient acheté une BMW chez Urfer pendant les éditions 2016,2018,2020 ?

Eventuelles falsifications

37. Êtes-vous d'accord que les vérificateurs (VIGS) adressent à chacun les courriels du 27.10.2020 ?
38. Les affirmations du courriel relatives au contrôle financier destiné à annuler l'AGE du 3 novembre 2020 sont-elles conformes à la vérité ?
39. Avez-vous pris des dispositions pour faire disparaître des informations importantes dans les domaines financiers ou décisionnels entre janvier et novembre 2020 ?
40. Le président Favero a-t-il effectivement systématiquement « corrigé » les PV du CD ASPDG pendant son règne, comme révélé à plusieurs reprises par des membres du CD ?
41. Un membre du CD ASPDG a-t-il menacé d'aller dénoncer au juge les contrats complaisants et non validés au profit du président Favero ?

4.7 Pièce 16 – 09.11.2020 C Phillot, lettre DDPS et audit

" RE: Séance informative de crise"

Au nom des deux vérificateurs internes de gestion, C. Phillot demande au président et au membre du CD de communiquer la lettre DDPS avant la séance avec le délai de mardi 1200. Il spécifie également que l'audit externe n'est pas prioritaire.

Une séance informative de crise avec tous les membres a eu lieu mardi soir 10.11.2020, à 1900, dont je ne connais pas teneur.

5 Conclusion à ce stade

Je ne connais pas le résultat de cette séance de communication de crise du 10.11.2020. Je constate que l'ASPdG n'est pas un partenaire stable et fiable et ceci depuis bien des années et qu'elle utilise l'armée à son profit et pour ses propres buts. Je constate également que malgré un audit, l'ASPdG a réussi à perpétuer la collaboration avec le DDPS.

S'il devait s'avérer que certains comportements étaient considérés comme de l'abus de confiance ou de la gestion déloyale, ces infractions se poursuivent sur plainte.

5.1 Les risques

Les risques de réputation que fait courir l'ASPdG depuis longtemps à la Patrouille des Glaciers, l'Armée, le DDPS et la Confédération sont élevés. En effet, la population ne fait pas la différence entre la PdG (organisation du groupement Défense) et l'ASPdG (association au sens du code civil).

5.2 Problèmes de gouvernance, transparence et surveillance

Les questions que se posent Jean-Marie Cleusix sont des questions qui corroborent largement mes constatations depuis ma prise de fonction et celles d'autres collaborateurs du DDPS. Elles sont légitimes et jettent beaucoup de discrédit sur l'ASPdG du fait de son manque de transparence depuis très longtemps. Les problèmes de gouvernance, de transparence et de surveillance sont évidents. Les questions de JM Cleusix n'évoquent pas non plus le système ou le modèle d'affaire mis en place par le CD. Certaines personnes ont mis un système en place qui s'il peut être considéré comme légal n'est certainement pas éthique et ne correspond pas au principe de la "compliance". Les buts associatifs des débuts sont aujourd'hui bien loin du bénévolat.

5.3 Les statuts sont caducs

Il est certain que la professionnalisation partielle du cdmt PdG depuis le 01.07.2018 perturbe les rouages bien rôdés d'une organisation qui a réussi à développer un système financier profitable ces dernières années. En effet, les buts de l'ASPdG concernant la Patrouille des Glaciers sont caducs : " promouvoir le caractère international de la

Patrouille des Glaciers et lui assurer l'administration et la protection financière dans son domaine de compétence":

- la promotion du caractère internationale est depuis longtemps déjà faite; elle occulte le fait qu'elle est membre par le biais de l'ASPdG de la Grande Course, position qui profite à certains membres dont le président;
- l'ASPdG n'assure aucune prestation d'administration pour la PdG ou le cdmt PdG si ce n'est pour les prestations que l'ASPdG nous facture;
- la protection financière n'est plus un but depuis que le cdmt Op (via le chronométrateur) encaisse les finances d'inscription.

Même si en apparence toutes les transactions financières et les contrats sont probablement établis de manière légale, il n'en reste pas moins que l'objectif de cette association n'est plus tant celle de soutenir la Patrouille des Glaciers (but originel) mais bien plus de poursuivre un but financier. L'un de leur projet envisagé est de reprendre le sponsoring et marketing de La Grande Course qui a peu de moyens et même à plus long terme de prospecter à l'International Ski Mountaineering Federation qui est en nette déficit.

5.4 La confiance est rompue

Une collaboration doit reposer sur un minimum de confiance, confiance qui actuellement n'existe plus. Et pour être honnête, je ne pense pas qu'elle puisse revenir.

Les questions de fonds évoqués en introduction restent à ce stade ouvertes :

- Comment une association a pu passer d'une perte d'environ 200 000 CHF en 2012 (chiffres exacts à vérifier) à une fortune de > 1 200 000 CHF en 2019 sachant que d'importants salaires sont versés à plusieurs membres, que les mandats octroyés à quelques membres peuvent générer des gains de plusieurs centaines de milliers de francs et que des projets ont coûté plusieurs centaines de milliers de francs ?
- Quels sont les principes de gouvernance, de transparence et de surveillance de cette association ?
- Quels sont ses véritables buts aujourd'hui ?
- Qu'en est-il de l'octroi des fonds institutionnels et de leur utilisation ?

- Est-il cohérent et moral de conduire une organisation qui se partage entre une organisation militaire dont les militaires reçoivent la solde et l'APG et des membres d'une association indemnisés pour des montants très importants ?
- Est-il aujourd'hui encore concevable de poursuivre la collaboration avec l'ASPdG pour la Confédération en vertu des principes de "compliance" ?

5.5 Conséquences

Le CdA a clairement indiqué sa volonté de poursuivre l'organisation de la Patrouille des Glaciers. Nous tenons le couteau par le manche car sans l'organisation militaire, l'ASPdG n'a aucune source de revenus et pas de moyens financiers. Nous sommes leur unique client, pour autant que l'ASPdG ne développe pas son modèle d'affaire sur d'autres courses ou organisations.

Il y a deux variantes de base pour la poursuite de la préparation de la PdG 2022:

1. Le DDPS ne reconduit pas la Convention;
2. Le DDPS prend des mesures, l'ASPdG les applique et la Convention est reconduite.

La 1^{ère} variante est à mon sens la seule possible car elle coupe une fois pour toute l'hégémonie de l'ASPdG sur une course militaire qui ne lui appartient pas, même si elle en possède la marque. La marque doit être restituée au commandement militaire ou au DDPS. Cette variante demande des adaptations pour le cdmt PdG mais elle est faisable. Un concept pourra être présenté au CdA et au groupe de pilotage SG DDPS. Travailler avec des prestataires sous contrat reste la seule solution conforme pour une institution de droit public.

La 2^{ème} variante serait une décision politique. Elle ne résout rien, même si les personnes changent. En effet, les membres de l'ASPdG ne travailleront pas bénévolement. Cette collaboration antinomique va perdurer et les problèmes sont programmés. Cette variante au vu des connaissances que j'ai de ce dossier m'obligerait à une profonde réflexion de fonds en vertu de mes valeurs propres et de celles que j'attribue à mon employeur.

Une décision doit être prise de toute manière et ceci au plus tard fin décembre 2020.

En effet, les préparatifs de la PdG 2022 ont commencés et les prestations de l'ASPdG sont régis par un plan horaire également pointu et coordonné avec le cdmt PdG.

Si la 1^{ère} variante est choisie, je dois trouver de nouveaux partenaires.

Si la 2^{ème} variante est choisie, il s'agira probablement de trouver un nouveau cdt PdG.

Saint-Maurice, le 13.11.2020

PATROUILLE DES GLACIERS

Colonel EMG Daniel Jolliet

Commandant

Annexes

Pièces 1 à 17

Va à

Rempl SG DDPS

CdA

Pour info

Chef cdmt Op

Cdt div ter 1

Annexes

Les courriels du 10.07.2020 au 09.11.2020

Cette annexe relate temporellement tous différents courriels portés à ma connaissance jusqu'au 09.11.2020 de Jean-Marie Cleusix, lanceur d'alerte, du secrétaire général, Grégoire Jirillo, et du président d'honneur, br ad Marius Robyr, et d'autres membres. La chronologie des pièces est importante et permettent de suivre le déroulement dans le temps. La réception des courriels fut aléatoire et est certainement incomplète.

L'intégralité des pièces est disponible pour consultation soit en attaché soit sur demande.

Pièce 1 - 10.07.2020 JM Cleusix

"Halte à l'opacité, revenons vite à la transparence"

Envoi d'un courriel (en copie cachée au cdt PdG) adressé au président et au secrétaire général de l'ASPdG qui fait réponse à un courriel du secrétaire général de l'ASPdG du 08.07.2020 invitant les membres à une séance d'information et d'échanges le 22.07.2020 à 18:30 sans tractanda précis qui sera suivi d'un repas;

- demande de la transparence à plusieurs niveaux (organisationnel, financier) et relève certains dérapages, voire dérives, incohérences qu'il refuse de cautionner;
- aurait plus de 116 questions dont 28 concernent la présidence;
- demande une assemblée générale extraordinaire et non une séance donnant l'impression que l'on veut éteindre un incendie naissant;
- souhaite la transparence sur tout ce qui a été décidé d'important et sur tous les flux financiers depuis le 1^{er} janvier 2017;
- souhaite que les statuts soient immédiatement gelés et fait plusieurs propositions.

Pièce 2 - 15.07.2020 F Favero et B Morand

"Lettre de changement de président au 22.07.2020"

Envoi d'une lettre signée par le président sortant et le nouveau président orientant sur une présidence tournante et la nouvelle composition du CD.

Cette nouvelle composition n'a pas été discutée avec les membres de l'association ni avec le groupe de pilotage SG DDPS. Suite à la nomination de Blaise Morand à la présidence, je lui ai notifié à 3 reprises différentes que dans sa fonction d'officier de carrière, cette nomination pouvait être problématique. J'en ai même parlé au chef du Service Compliance Défense. B. Morand m'a répondu que tout était arrangé avec sa hiérarchie (FOAP inf).

Pièce 3 - 13.09.2020 JM Cleusix

"3 novembre, le jour du retour de la transparence"

Envoi d'un courriel aux vérificateurs interne de gestion :

- réaffirme sa volonté de vouloir la transparence;
- envoi 3 tableaux à remplir afin d'être présenté à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 03.11.2020
- ces tableaux sont : revenus en argent versés à chaque membre, les "royalties" versés à chaque membre, les journées de travail externes les "petits côtés récréatifs" auxquels ont pris part des membres de l'ASPdG;

Pièce 4 - 10.10.2020 JM Cleusix et 08.07.2020 G Jirillo

"séance informations et échanges du 22.07.20"

Envoi d'un courriel (en copie cachée au cdt PdG) qui relate :

- sa rencontre avec 4 membres du CD;
- le changement de président et son informelle "éviction" du CD voire de l'ASPdG;
- le refus de payer une facture de 475 000 CHF pour la PdG 2020;

des modifications en cours en dépit de sa demande expresse de suspendre toute décision jusqu'à l'AGE ainsi que d'annulation de contrats;

des promesses d'engagement à plusieurs membres afin d'obtenir leur soutien.

J'ai également reçu ce courriel du président B. Morand avec la demande répétée de contacter JM Cleusix afin de le faire taire. A une occasion, il fut énervé et menaçant. G. Jirillo me l'a aussi demandé à deux reprises au moins. J'ai évidemment refusé et jamais contacté JM Cleusix.

JM Cleusix m'a contacté brièvement une fois par téléphone (en juin probablement, je n'ai pas noté la date). Je lui ai indiqué que je ne travaillerais plus avec le président actuel, F. Favero, et que si l'ASPdG ne devenait pas plus transparent, j'arrêtera la collaboration avec eux.

Pièce 5 - 31.10.2020 JM Cleusix

"10 septembre ASPdG" + enregistrement de la séance

Envoi d'un courriel (que j'ai reçu par M. Robyr) qui relate :

- sa rencontre avec 3 membres du CD: B. Morand, G. Jirillo et C. Germanier;
- l'enregistrement de la séance car il supposait que le PV serait pipé et que certains éléments pouvaient relever du droit pénal;
- les points de repère pour l'écoute : quoi à quel moment de l'enregistrement.
- certains conflits d'intérêts sont évoqués;
- certaines personnalités se dévoilent;
- des pratiques "curieuses" sont évoquées;
- les rivalités au sein du CD sont mis en lumière;
- le cdt PdG est "qualifié";
- l'armée et ses représentants sont dénigrés;
- des salaires sont révélés;
- la possibilité pour l'ancien président de quitter le CD s'il garde le marketing/sponsoring;
- ...

Cet enregistrement dure environ 1h 35' et a été envoyé à tous les membres.

Pièce 6 - 01.11.2020, 1218, G Jirillo – WhatsApp au CD

Envoi d'un message WhatsApp assez étrange aux membres du CD et au cdt PdG.

G. Jirillo "regrette le comportement et l'attitude prise par Jean-Marie et y vois une vraie souffrance" et qui demande " A chacun de nous, chers amis, de répondre à cette question et de savoir si pour des raisons X ou Y il faut casser la belle machine que nous avons mis 30 ans à perfectionner ..."

Je reproduis ici juste la phrase qu'il a écrite en-dessous de sa signature:

" Grégoire Jirillo, Originaire de Calabre qui connaît vraiment le sens du mot mafieux qui ne fait partie d'aucune loge occulte ou franc-maçonne et qui surtout a sacrifié sa carrière militaire sur l'autel de la PdG (je vous rassure je n'éprouve aucun regret et je referais tout à l'identique!)"

Pièce 7 - 04.11.2020 G Jirillo et 04.11.2020 JM Cleusix

"changement de présidence – lancement d'un audit" et "SOLUTION ALTERNATIVE"

Envoi d'un courriel (que j'ai reçu par M. Robyr) qui relate :

- le changement de présidence suite à la démission de B. Morand demandé par sa hiérarchie et la nomination du vice-président D. Rohbasser;
- la décision du CD de mandater une société tierce pour effectuer un audit approfondi;
- la décision du CD jusqu'à l'audit de ne plus faire aucun commentaire; la personne de contact étant le nouveau président;
- de continuer à collaborer avec les vérificateurs internes de gestion;

Dans les faits, la seule personne qui continue à communiquer pour l'ASPdG est le secrétaire général, G. Jirillo.

JM Cleusix répond au secrétaire général à 2344 avec le titre "SOLUTION ALTERNATIVE" et écrit 4 pages avec les thèmes suivants :

- choix du président : une faute, est l'ami de F. Favero, n'a pas de crédibilité;
- décisions toujours pas prises en assemblée et statuts violés depuis des années;
- décrète que l'ASPdG n'a plus de président;
- qualifie la décision d'un audit externe de farces;
- rappelle que les vérificateurs internes de gestion n'ont pas voulu jouer le rôle de dupe du CD;
- que le CD utilise la tactique du sourd;
- propose un OJ comportant 4 points dont l'analyse du bilan financier des éditions 2016-2018 et 2020;

enverra les questions auxquelles le CD devra répondre un jour en fin de semaine.

L'avocat de JM Cleusix est évoqué en la personne de Maître Christophe Sivilotti de l'étude VSZ de Maître Daniel Zappelli, sise à Lausanne.

Pièce 8 - 06.11.2020, 0836, Br ad M Robyr

"mon message aux membres de l'ASPdG"

Voici le message du président d'honneur que je reproduis dans son entier au point 4.5

Pièce 9 - 06.11.2020, T Rösli, DDPS

"Conflits d'intérêts et turbulences au sein de l'ASPdG"

Envoi de la lettre signée par le rempl SG DDPS et chef cdmt Op aux membres du CD stipulant les conflits d'intérêts et les turbulences au sein de l'ASPdG et qui obligent le DDPS à suspendre avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre toute collaboration avec l'ASPdG.

Pièce 10 - 06.11.2020, 1308, G Jirillo

"ASPdG courriel aux membres actifs"

Envoi aux membres actifs du cahier des charges qui sera transmis au cabinet d'audit choisi la semaine prochaine.

Pièce 11 - 07.11.2020, 2157, JM Cleusix

"ASPdG: questions sans réponses"

inclus 41 questions auxquelles le CD n'a jamais répondu et qui sont reproduites dans leur intégralité au pt 4.6

Pièce 12 - Statuts de l'ASPdG du 12.11.2018

Les statuts confirment ce que JM Cleusix avancent, soit que l'assemblée générale a les attributions suivantes :

Art 11, al c nommer les membres du CD pour une période de 4 ans, ce mandat étant renouvelable.

Je ne sais pas à quelle date ont été nommés les membres du CD la dernière fois.

Pièce 13 - 08.11.2020, 2036, G Jirillo

"séance informative de crise!"

Convocation par le secrétaire général à une séance informative de crise le mardi 10.11.2020, 1900, par telco ou téléphone.

Pièce 14 - 08.11.2020, 2044, G Jirillo

"cdmt PdG: séance du 25.11.2020"

Suppression par le secrétaire général de la séance de travail afin de préparer la séance du groupe de pilotage PdG du SG DDPS du 30.11.2020.

Pièce 15 - 09.11.2020, 0547, JM Cleusix

"Séance informative de crise"

Envoi d'un courriel (que j'ai reçu par M. Robyr) au secrétaire général qui enjoint :

- d'envoyer une copie de la lettre du DDPS à tous les membres;
- se pose la question si ce document vient s'ajouter à la longue liste des documents que le CD refuse de diffuser.

Ce courriel contient également la réponse de JM Cleusix concernant la séance informative de crise. Il indique que :

- il sera présent avec son avocat en ligne;
- l'audit était vraisemblablement une imposture;
- il veut 2 points supplémentaires à l'ordre du jour concernant des mails échangés le 27.10.2020 par les vérificateurs internes et l'autorisation de diffuser leur rapport intermédiaire

Pièce 16 – 09.11.2020 C Phillot

" RE: Séance informative de crise"

Au nom des deux vérificateurs internes de gestion, C. Phillot demande au président et au membre du CD de communiquer la lettre DDPS avant la séance avec le délai de mardi 1200. Il spécifie également que l'audit externe n'est pas prioritaire.

Une séance informative de crise a eu lieu mardi soir 10.11.2020, à 1900.